

TABLE DES MATIÈRES

8ÈME CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION À L'ÉCOUTE NOMADE	2
REPÈRES & CHIFFRES	3
LE DISPOSITIF & LES INFOS CLÉS	5
LES OUTILS	6
DIFFUSION DE LA CAMPAGNE AGI-SON ET PARTENAIRES	7
A PROPOS D'AGI-SON	8
LES OUTILS DÉVELOPPÉS PAR AGI-SON	11
LES RELAIS RÉGIONAUX D'AGI-SON	12
CONTACTS	12



CAMPAGNE
MOBILY' SON
- 2019 DOSSIER DE PRESSE NATIONAL



Celle-ci est proposée aux collectivités et régies de transports de toute la France.

Les **visuels** sont **libres de droits** et chaque partenaire pourra, localement, ajouter son logo et les décliner selon ses besoins. A charge des collectivités ou des régies de transports, d'imprimer et de diffuser les supports visuels sur leurs réseaux.

UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION À L'ÉCOUTE NOMADE, LUDIQUE ET HUMORISTIQUE, DÉDIÉE AUX TRANSPORTS EN COMMUN & AUX COLLECTIVITÉS

AGI-SON, l'association interprofessionnelle sur les questions de gestion sonore du spectacle vivant, a lancé un appel aux collectivités et aux régies de transports pour qu'elles s'associent à une nouvelle campagne :

UN RENDEZ-VOUS ANNUEL DE SENSIBILISATION DES RISQUES AUDITIFS LIÉS À L'ÉCOUTE DU BALADEUR À FORTS VOLUMES SONORES

L'écoute sur baladeur est très développée chez toutes les générations avec une prédominance chez les adolescents.

Ils sont particulièrement utilisés dans les transports en commun et les utilisateurs souhaitent généralement couvrir les bruits extérieurs. Ce qui pose plusieurs problèmes :

- L'utilisateur soumet ses oreilles à de forts volumes sonores qui peuvent avoir des conséquences sur son audition.
- Le voisinage est régulièrement gêné par les émergences émanant du casque de l'utilisateur du baladeur.

AGI-SON a donc décidé de s'emparer de la problématique en créant une Campagne de prévention à l'écoute nomade, ludique et humoristique, dédiée aux transports en commun & aux collectivités.

FORTE DU SUCCÈS DE CETTE CAMPAGNE AUPRÈS DES POPULATIONS DEPUIS 2012, ET AU VUE DE LA SATISFACTION DES COLLECTIVITÉS ET RÉGIES DE TRANSPORT PARTENAIRES, AGI-SON RÉÉDITE CETTE CAMPAGNE DE PRÉVENTION À L'ÉCOUTE NOMADE, LUDIQUE ET HUMORISTIQUE, DÉDIÉE AUX TRANSPORTS EN COMMUN EN 2019.

ENQUÊTE: JEUNES, MUSIQUE & RISQUES AUDITIFS

Évolution des goûts musicaux, des pratiques d'écoute et impacts sur la santé - Baromètre 2018

Cette enquête a été réalisée par SoCo Etudes pour AGI-SON auprès de 15.000 adolescents en France. Elle a été proposée durant l'année scolaire 2017/2018, dans le cadre de Peace&Lobe®, programme de concerts pédagogiques labellisé par AGI-SON, dont l'objectif est d'apprendre aux collégiens et lycéens à doser leur exposition au son dans leur vie quotidienne.

L'étude met notamment en exergue le rapport entre intensité des pratiques d'écoute prolongée au casque, mais aussi en concerts ou festivals et conséquences sur la santé des auditeurs.

L'écoute sur smatphone est la principale source de troubles auditifs

Plus de 9 jeunes sur 10 utilisent leur smartphone pour écouter de la musique et 79% des adolescent-es utilisent un casque pour écouter de la musique. 57,6% écoutent moins d'1H30 de musique au casque/jour, ce qui représente entre 3h30 et 10H30 de musique au casque/semaine. 16,6% écoutent au moins 3H de musique au casque/jour ont des comportements à risque, cela représente à minima 21H de musique au casque/semaine en moyenne, alors que la durée d'écoute maximale préconisée est de 2H au casque par semaine.



47% des jeunes écoutent la musique à un volume élevé : 29,6% choisissent un volume plutôt fort (60 à 80% du volume maximum) et 17,4% écoutent la musique à plus de 80% du volume maximum (très fort).

De manière générale, plus les jeunes avancent en âge, plus leurs pratiques ont tendance à s'intensifier et par là même les risques auditifs auxquels ils s'exposent ont tendance à augmenter. La quête de transgression chez les plus de 15 ans reste inéluctable et cela engage les préventionnistes à être particulièrement attentifs aux moyens et aux formes de prévention à l'égard de cette tranche d'âge.

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS) ET L'UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICA-TIONS (UIT) VISENT À PRÉVENIR LA PERTE AUDITIVE CHEZ 1,1 MILLIARD DE JEUNES

L'OMS émet une nouvelle recommandation sur le volume sonore des smartphones et lecteurs MP3. Le but est de protéger la santé auditive des usagers de ces appareils.

Les téléphones mobiles seront peut-être bientôt équipés d'un limitateur de volume. Le 12 février 2019 à Genève (Suisse), l'OMS a recommandé l'inclusion dans les appareils audio de systèmes permettant d'évaluer et de mieux contrôler les risques liés au volume sonore.

1 milliards de jeunes à risque de pertes auditives

Premier public concerné par cette recommandation: les jeunes de 12 à 35 ans. Selon l'OMS, 50% d'entre eux, soit 1,1 milliard de personnes à travers le monde, seraient à risque de développer à terme des pertes auditives en raison « d'une exposition prolongée et excessive à des sons forts ». Actuellement, 5% de la population mondiale, soit 466 millions de personnes dont 34 millions d'enfants, souffrent de pertes auditives. S'il est difficile de savoir quel pourcentage de ces troubles auditifs est lié à un mauvais usage des appareils audio, protéger les jeunes oreilles des effets d'un volume élevé ne peut être que bénéfique.

QUELQUES REPÈRES

NIVEAU DE DÉCIBEL	A QUOI CELA CORRESPOND ?	EST-CE QUE L'ON PEUT PARLER ?	DURÉE MOYENNE D'EXPOSITION HEBDOMADAIRE TOLÉRÉE'
60 dB	Télévision	Conversation normale	-
80 dB	Sonnerie de téléphone, rue à trafic très intense	Conversation difficile à 1m	-
85 dB	Seuil de risque	Très difficile à 1m	8h
95 dB	Cantine, marteau piqueur, concerts	Très difficile à 1m	45 mn
100 dB	Limite de niveau sonore des MP3 en France (avec casque d'origine)	Intelligibilité très réduite	-
102 dB	Limite de niveau sonore des concerts et discothèque en France	Très difficile : on se parle à l'oreille	-

POUR QUE LA MUSIQUE RESTE UN PLAISIR!

AGI-SON mène campagne pour sensibiliser tous ceux qui aiment la musique, jeunes et moins jeunes, aux risques auditifs liés à l'écoute nomade à fort volume.

Portée par des professionnels de la musique, cette campagne vise à développer une meilleure prise de conscience des risques auditifs liés à l'écoute nomade de son sur baladeur.

La campagne alerte sur ces risques bien réels pour nos oreilles qui vont de la perte temporaire d'audition, de l'apparition d'acouphènes², aux dommages irréversibles causés par une exposition au son mal gérée. L'association délivre des conseils simples et propose de développer des réflexes, pour mieux se protéger et surtout pour que la musique reste toujours un plaisir.

« Des gestes simples à adopter »

- Réglez le **volume à la moitié** du maximum du baladeur.
- Utilisez les **casques ou écouteurs fournis avec l'appareil**, ils garantissent un volume sonore de 100 dB maximum.
- Limitez la durée d'écoute avec un casque ou des écouteurs.
- Attendez d'être dans un endroit calme pour régler le volume et ne pas essayer de couvrir les bruits environnants (circulation, métro, bus...)
 - 1 Niveaux établis en suivant la réglementation du bruit au travail
 - Sifflements, bourdonnements.



8ÈME ÉDITION

MOBILY'SON

Le message : Moins fort, moins souvent mais pour longtemps !

Pour cette 8ème édition de sa campagne de sensibilisation à l'écoute de musique sur baladeur, AGI-SON, centre son visuel sur une personne âgée qui prend du plaisir à écouter son baladeur. Le message signale qu'Adèle AUSSI a des troubles auditifs mais elle, elle a 86 ans !

Le vieillissement de l'oreille est naturel et il est assez logique de moins bien entendre à 86 ans.

Mais, plus jeune, si l'on a déjà des troubles auditifs, ce n'est pas naturel mais il est possible de préserver son audition avec des gestes simples!

Le dispositif

- Une thématique déclinée sur trois affiches au choix des collectivités participantes qui pourront être adaptées aux formats demandées par les collectivités locales ou régies de transports selon leurs besoins ; arrière de bus, carte postale, écran vidéo, sucettes Decaux, etc. ...
- **Un site Internet** qui délivre des messages simples mais aussi des témoignages d'usagers et d'artistes tels que Cali, Yuksek, etc.



UNE CAMPAGNE D'AFFICHAGE : UN CODE COULEUR DÉCLINÉ SUR 3 VISUELS AU CHOIX !

Adèle a une audition de 82 ans naturellement fatiguée...
Pour ne pas avoir la même audition qu'Adèle beaucoup plus jeune, Apprenez à la préserver!









Un QR Code présent sur les trois affiches, renvoie vers un site Internet informatif mais néanmoins ludique:

WWW.MOBILYSON.ORG



IL COMPREND:

Les gestes de prévention et conseils de prévention : qui est concerné ? Les gestes simples à adopter.

Les risques auditifs : ce qui doit alerter, les traumatismes, qu'est-ce que l'oreille, etc.

« Micro-métro » (en partenariat avec la Férarock) : témoignages de personnes dans les transports.

Mais aussi des interviews d'artistes (Cali, Yuksek, etc.), de médecins, de sociologues ou encore de sonorisateurs.

Quizz avec réponses immédiates pour évaluer ses connaissances.

Liens vers sites tels que : AGI-SON, l'INPES, le CIDB, Etc. ... Ainsi que vers ceux de nos partenaires et participants.



LES PREMIÈRES REGIONS QUI PARTICIPENT :

OCCITANIE

d'autres s'ajouteront ...

Les plans de diffusion sont en cours de plannification











AGI-SON, c'est la défense de la création et de la qualité sonore dans l'écoute et la pratique des musiques amplifiées.

Créée en 2000. l'association est née de la volonté des professionnels de défendre l'écoute. le maintien des conditions d'exercices artistiques, culturelles et techniques de la pratique musicale ; mais aussi le respect de l'environnement et la préservation de la santé publique.

L'association fédère plus de organisations nationales et régionales: syndicats, organismes de formation, fédérations, festivals... qui représentent la majorité des professionnels du secteur du spectacle vivant musical.

AGI-SON se pose comme un espace unique de concertation mais aussi comme un moteur dans la prise de conscience et la nécessité de promouvoir une bonne qualité sonore dans la création, la diffusion et la pratique musicale.

[LES PUBLICS CONCERNÉS]

Le grand public/

Spectateurs Parents Jeunes Musiciens Amateurs

Les professionnels/

Spectacle Vivant Santé **Fducation** Collectivités et Organismes publics

ILES DISPOSITIFS D'AGI-SONI

Campagne Hein? Bouchons moulés Bouchons mousse Bouchons standard Casques pour enfants Certificat de Compétences Professionnelles

Comité Scientifique

Commission Education au Sonore Développement européen & international DVD

Plateforme EduKson

Evaluation de la campagne de prévention Evaluation des spectacles Peace & Lobe® Exposition

Formation de formateurs Flyer pour les parents et les enfants

Flyer pour les professionnels Guide

Interventions extérieures

Journée d'information

KitPro

Livret pédagogique

Mesures Sonores

Campagne Mobily'Son Mois de la Gestion Sonore RDV Pro

etc

LES PÔLES D'ACTIVITÉS

Afin de mener à bien ces missions, l'association AGI-SON est organisée autour de quatre pôles d'activités, interdépendants et se nourrissant les uns les autres avec le soutien de ses 22 relais régionaux.

PÔLE [SENSIBILISATION & PRÉVENTION]

Figure incontournable de la sensibilisation et de la prévention dans le secteur des musiques amplifiées, AGI-SON poursuit sa mission auprès du grand public, des acteurs de la prévention et des pouvoirs publics. S'il l'on observe un impact positif de son action : réel changement des comportements notamment en termes de protection de l'audition ; on constate néanmoins un environnement quotidien de plus en plus bruyant et des pratiques d'écoute de plus en plus longues. L'association renforce donc son action auprès d'un public plus large en prenant en compte l'évolution des techniques et

- * La mise en œuvre de campagne de prévention dans les lieux d'écoute et de pratiques musicales.
- * La mise en œuvre de campagne de prévention dans les transports en commun.
- La création d'outils d'accompagnement pour les acteurs de la prévention.
- * L'animation d'un réseau d'acteurs

PÔLE [RESSOURCES, VEILLE, CONSEILS & EXPERTISE]

Forte de son expertise et de son travail de terrain, l'association AGI-SON réunit aujourd'hui un certain nombre d'experts (médecin, acousticien, technicien du son, représentants des Ministères et du secteur professionnel...). Ils réfléchissent &

Ce travail permet de faire débat autour de l'expression artistique, des perspectives réglementaires, des questions de santé publique mais également des avancées technologiques et scientifiques. Réflexions qui sont ensuite portées à l'échelle nationale (auprès des législateurs) mais aussi européenne (auprès des professionnels).

- * L'animation d'un Comité Scientifique.
- * L'élaboration d'actions en vue d'obtenir des données objectives & d'alimenter les débats (mesures sonores, études...)
- L'évaluation des pratiques du public et des outils développés.
- * Le développement d'un réseau européen sur les questions de gestion sonore dans le spectacle vivant.

PÔLE [ÉDUCATION AU SONORE]

La promotion d'une bonne qualité sonore passe aussi par l'« éducation au sonore » des plus jeunes. L'association soutient et développe des projets qui permettent, dès le plus jeune âge, de découvrir le secteur des musiques amplifiées (histoire, création artistique, développement technique...). Cette découverte permet de faire passer des messages de prévention et ainsi d'acquérir les bons réflexes afin de préserver l'audition tout en conservant le plaisir de l'écoute.

- * L'animation d'une Commission « Éducation au Sonore ».
- * La mise en réseau national des porteurs de projets.
- La délivrance des labels « Peace&Lobe ® » et « AGI-SON » pour les spectacles pédagogiques.
- * La création d'outils pédagogiques.

PÔLE [FORMATION & INFOS PRO]

Afin d'informer et de responsabiliser un maximum d'acteurs à une bonne gestion sonore, et par ce biais-là, œuvrer à la promotion artistique dans le respect de l'environnement et de la préservation de la santé publique, AGI-SON s'engage auprès des artistes et des professionnels. L'objectif est d'aboutir à une prise en compte de ces aspects dans sa vie professionnelle, sa pratique individuelle mais aussi collective. L'implication des professionnels étant essentielle pour impulser un changement en profondeur des comportements.

- * La création d'outils didactiques.
- * L'information des relais et de leurs réseaux.
- * La formation des professionnels (Certificat de Compétences Professionnelles -CCP- à la gestion sonore).
- * L'organisation de colloque, rencontres, débats professionnels.

Auvergne-Rhône-Alpes

Grand Bureau
Alice DELEPORTE
alice.deleporte@grandbureau.fr
04 72 00 95 21

La CARA Ludovic FRANCOIS Iudo@lacoope.org 04 73 14 48 08

Bourgogne-Franche-Comté

FEMA Diane LOICHOT diane@femabfc.org 03.80.48.86.22

ASSOCIATION YOUZ David KEMPTON info@assoyouz.com 03 85 38 01 38

Bretagne

ILLE ET VILAINE
ATM
Chloé POISSON
chloe.poisson@transmusicales.com
02 99 31 11 88

FINISTERE
La Carène
Pauline UCHARD
pauline.uchard@lacarene.fr
02 98 46 66 00

COTES D'ARMOR
La Citrouille
Yann TRONET
accompagnement@lacitrouille.bzh
02 96 01 51 40

MORBIHAN
MAPL
Gwénaelle FLÉGEAU
gwen@mapl.fr
02 97 21 32 21

Centre-Val de Loire

FRACA-MA Yann RYK yann@fracama.org 02 47 41 77 49

Grand Est

POLCA Anne-Laure PRUNIER prevention@polca.fr 03 26 88 35 82

Réseau Jack Kevin MATZ crma@reseaujack.fr 09 83 03 40 93

Musiques Actuelles En Alsace Pierre POUDOULEC agi-son@musiquesactuelles.net 03 88 32 50 76

<u>L'Autre Canal</u> Elodie JACQUEL actionculturellelautrecanalnancy.fr 03 83 38 44 87

Guadeloupe

Eco-Sonore Guadeloupe Guy FROMAGER g.fromager971@orange.fr 06 90 64 37 75

Hauts-de-France

L'ARA
Sandrine COURTIAL
actionculturelle@ara-asso.fr
03 20 28 06 57

<u>Haute-Fidélité</u> Johann SCHULZ johann.schulz@haute-fidelite.org. 03 20 73 22 56

Ile-de-France

<u>Le RIF</u> Charlotte BEDHOUCHE charlotte@lerif.org 06 87 78 82 59

La Réunion

PRMA de la Réunion Laurent BOURMAULT administration@prma-reunion.fr 02 62 90 94 60

Normandie

FAR Bénédicte LE PENNEC accompagnement@le-far.fr 02 31 27 88 17

<u>Le Kalif</u> Stéphane MAUNIER stephane@lekalif.com 02 35 98 35 66

Le SNARK Françoise GRIEU francoise@snark.fr 02 31 85 90 00

Nouvelle-Aquitaine

<u>Fédération Hiéro Limoges</u> Jérémy GALLIOT jeremyhiero@gmail.com 05 55 10 00 84

<u>LE RIM</u> Nicolas ANTOINE nicolas.antoine@le-rim.org 05 49 55 78 30

Occitanie

Octopus Charlotte FOUSSARD prevention@federation-octopus.org 05 34 31 26 52

FEMAG Laury SERRANO laury.serrano@femag.fr 04 66 84 70 74

Pays de la Loire <u>Le Pôle</u> Yann BIEUZENT yann@lepole.asso.fr

02 40 20 03 25

Provence-Alpes-Côte-D'azur

Association ALEAS Mylène BAUDRY aleassociation@gmail.com 09 52 79 60 35



AG1-SON

AGIr pour une bonne gestion SONore- Association loi 1901 6, rue Duchefdelaville, 75013 PARIS Téléphone : 01.44.32.74.80 info@agi-son.org http://www.agi-son.org

CONTACT PRESSE

Ilan LANDAU-HALIMI com@agi-son.org 06 51 83 37 16